

Biodéchets : Anne Hidalgo lance l'expérimentation de la collecte séparée

A l'occasion des Etats Généraux de l'économie circulaire du Grand Paris, qui se tiennent jusqu'à mercredi à l'Hôtel de Ville, Anne Hidalgo a annoncé le lancement d'une étude pour la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets. Le dispositif sera ensuite expérimenté dans les 2e et 12e arrondissements.

A trois mois de la Conférence mondiale sur le Climat (COP21), sous l'impulsion d'Anne Hidalgo, les villes du Grand Paris et plus de 500 acteurs privés et publics ont uni leurs forces pour bâtir un plan d'actions ambitieux qui va permettre d'accélérer le développement de l'économie circulaire.

Anne Hidalgo souhaite augmenter la part de déchets valorisés par la collectivité tout en accompagnant concrètement les Parisiens dans leur pratique quotidienne du tri. A ce titre, avec ses adjoints Mao Peninou et Antoinette Guhl, la Maire de Paris a décidé d'étudier les conditions de la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets, en cohérence avec la démarche « Zéro déchet » adoptée par la Ville.

Expérimentation dans deux arrondissements volontaires

Cette étude, qui sera remise en janvier 2016, s'appuie notamment sur une enquête de terrain dans deux arrondissements volontaires : les 2e et 12e. Les données recueillies permettront d'expérimenter sur ces territoires cette collecte innovante dans le courant de la mandature.

Le tri des déchets alimentaires et verts est une démarche vertueuse avec de nombreux avantages : réduction de la part des déchets incinérés, meilleur tri de l'ensemble de la poubelle et développement de nouvelles filières de réutilisation. Triés à la source et collectés séparément, les biodéchets seront transformés en compost pour les agriculteurs locaux ou en biogaz pour les véhicules.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans la continuité des Etats Généraux de l'économie circulaire du Grand Paris dont les 1600 participants ont contribué à la rédaction d'un Livre Blanc riche de 65 mesures concrètes. Les ressources nécessaires pour déployer la collecte des biodéchets dans Paris viendront compléter les 40M€ que la Ville de Paris s'est engagée à consacrer d'ici 2020 au développement de l'économie circulaire.